

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT  
D'ARLES

N° 110/2021

**Objet : Renouvellement de  
l'adhésion à Initiative Pays  
d'Arles pour l'exercice 2021**

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**SÉANCE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 1<sup>er</sup> juillet, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD

Date de convocation du Conseil de Communauté : 25 juin 2021.

**PRÉSENTS :**

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith.

Pour la Commune de CABANNES : HAAS-FALANGA Josiane.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, CHAUVET Éric, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, MARTIN Pierre-Hubert, PONCHON Solange.

Pour la Commune d'EYRAGUES : DELABRE Éric.

Pour la Commune de GRAVESON : CORNILLE Annie.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Éric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Pour la Commune de BARBENTANE : BLANC Michel (*absent ayant donné pouvoir à M. LECOFFRE Éric*)

Pour la Commune de CABANNES : ONTIVEROS Christian (*absent ayant donné pouvoir à Mme HAAS-FALANGA Josiane*), CHEILAN François (*absent ayant donné pouvoir à M. JULLIEN Georges*).

Pour la Commune de CHATEAURENARD : LUCIANI-RIPETTI Marina (*absente ayant donné pouvoir à M. CHAUVET Éric*), SALZE Annie (*absente ayant donné pouvoir à M. MARTEL Marcel*), AMIEL Cyril (*absent ayant donné pouvoir à M. MARTIN Pierre Hubert*), DARASSE Adélaïde (*absente ayant donné pouvoir à Mme PONCHON Solange*), REYNÈS Bernard (*absent ayant donné pouvoir à M. PORTAL Serge*), DIET-PENCHINAT Sylvie (*absente ayant donné pouvoir à M. ROBERT Daniel*).

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel (*absent ayant donné pouvoir à CORNILLE Annie*), DI FÉLICE Jean-Marc (*absent ayant donné pouvoir à Mme MARÈS Frédérique*).

Pour la Commune de NOVES : FERRIER Pierre (*absent ayant donné pouvoir à Mme LANDREAU Edith*).

Pour la Commune d'ORGON : YTIER CLARETON Angélique (*absente ayant donné pouvoir à Mme CHABAS Sylvie*).

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis (*absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne*), COUDERC-VALLET Jocelyne (*absente ayant donné pouvoir à MARCON Patrick*).

**ABSENTS :**

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, POURTIER Yvette.

Secrétaire de séance : M. Serge PORTAL

Monsieur le Vice-Président en charge du Développement Economique expose que l'Initiative Pays d'Arles (IPA) a pour objet de favoriser l'initiative créatrice d'emplois par la création ou la reprise d'entreprise.

Ce dispositif permet de stimuler, de sécuriser la création d'entreprise et d'éviter le taux d'échec considérable des jeunes entreprises dans les premières années de leur activité.

Initiative Pays d'Arles apporte son soutien par l'octroi d'une aide financière sans garantie ni intérêt, par l'accompagnement et le parrainage des porteurs de projet, ainsi que le suivi technique des activités financées. Au cours de l'année 2020, pour le Territoire de Terre de Provence Agglomération, ce sont 37 prêts d'honneur Initiative qui ont été accordés pour un soutien financier de 248 930 € et 5 prêts d'honneur solidaires pour un montant de 36 000 €.

En 2020, IPA a été l'intermédiaire des prêts COVID Résistance, cofinancés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Terre de Provence Agglomération, pour un total de 48 prêts d'un montant de 357 319 €.

La commission économique du 15 juin 2021 ainsi que le bureau communautaire du 17 juin 2021 ont émis un avis favorable sur le renouvellement de l'adhésion à IPA pour l'année 2021, avec un montant d'adhésion maintenu à 0.75 € par habitant.

Après exposé du rapporteur,

### LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable de la commission économique du 15 juin 2021 pour le renouvellement de l'adhésion à Initiative Pays d'Arles,

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du bureau communautaire du 17 juin 2021 pour le renouvellement de l'adhésion à Initiative Pays d'Arles,

**AYANT OUI** l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

**APPROUVE** à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion de Terre de Provence à Initiative Pays d'Arles pour l'exercice 2021 et le versement d'une cotisation en découlant de 0.75 € par habitant.

Membres en exercice :	42
Votants :	40
Votes pour :	40
Votes contre :	0
Abstentions :	0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 1<sup>er</sup> juillet 2021

Pour Extrait Conforme,  
La Présidente,  
Corinne CHABAUD

